

L'agir informationnel ou comment former l'homme de la société de l'information ?

Information Literacy, or How to Educate Man in the Information Society?

¿Actuar informacional o cómo formar al hombre de la sociedad de la información?

Huguette Rigot

Volume 52, Number 3, July–September 2006

Les compétences informationnelles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029490ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029490ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rigot, H. (2006). L'agir informationnel ou comment former l'homme de la société de l'information ? *Documentation et bibliothèques*, 52(3), 201–207. <https://doi.org/10.7202/1029490ar>

Article abstract

The numeric revolution has brought to the fore the question of how to educate the stakeholders of the information society. For the first time in history, mankind is confronted with a mass of information with varying levels of production and dissemination. The Internet provides access to information that is not disseminated by the usual means and the volume of information grows constantly. Cultural and scientific information, validated and legitimate, are found alongside unverified information from uncertain sources, sometimes anonymous, of a commercial or pornographic nature. In short, any document, be it print, sound or image, is now widely available. This has led to an unprecedented increase in information, using the same channels of dissemination freely available to anyone connected to the network. For the first time, persons connected to the network can become information producers, being successively or simultaneously the creator, the medium and the receiver.

L'agir informationnel ou comment former l'homme de la société de l'information ?

HUGUETTE RIGOT

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication
Université de Paris X, France
huguette.rigot@paris7.jussieu.fr

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

Avec la révolution du numérique se pose de façon sensible et particulière la question de la formation des acteurs de la société d'information. Pour la première fois de leur histoire, les hommes se trouvent confrontés à une masse d'informations indifférenciées au niveau de leur production et de leur diffusion. Internet donne accès à des informations non spécifiées au préalable, non diffusées par des canaux spécialisés et dont le volume ne cesse de croître. Les produits culturels et scientifiques, validés, légitimés, côtoient des informations non vérifiées, aux sources incertaines voire anonymes, des informations de type commercial, pornographique, etc., c'est-à-dire tout document de type texte, son, image, accessible sur le réseau. Cela aboutit à une croissance d'information sans précédent, empruntant le même canal de diffusion et librement accessible à toute personne connectée sur le réseau. Pour la première fois, les individus connectés ont la possibilité d'être des acteurs informationnels jouant successivement ou simultanément les rôles d'émetteur, de médiateur et de récepteur.

Information Literacy, or How to Educate Man in the Information Society ?

The numeric revolution has brought to the fore the question of how to educate the stakeholders of the information society. For the first time in history, mankind is confronted with a mass of information with varying levels of production and dissemination. The Internet provides access to information that is not disseminated by the usual means and the volume of information grows constantly. Cultural and scientific information, validated and legitimate, are found alongside unverified information from uncertain sources, sometimes anonymous, of a commercial or pornographic nature. In short, any document, be it print, sound or image, is now widely available. This has led to an unprecedented increase in information, using the same channels of dissemination freely available to anyone connected to the network. For the first time, persons connected to the network can become information producers, being successively or simultaneously the creator, the medium and the receiver.

¿Actuar informacional o cómo formar al hombre de la sociedad de la información ?

Con la revolución numérica se plantea de manera perceptible y particular la pregunta sobre la formación de los actores de la sociedad de la información. Por primera vez en la historia, los hombres se enfrentan a una masa de información sin diferencias claras a nivel de su producción y difusión. El Internet da acceso a informaciones previamente no especificadas, no difundidas por canales especializados y su volumen no cesa de crecer. Los productos culturales y científicos, validados y legítimos, presentan frecuentemente informaciones no verificadas, fuentes inciertas como anónimos, informaciones de tipo comercial, pornográfico, entre otras; es decir, documentos en formato texto,

sonido, imagen, accesible en la red. Todo esto conduce a un crecimiento de información sin precedentes, se toma prestado el mismo canal de difusión y accesible libremente por toda persona conectada a la red. Por primera vez, aquél que se conecta a la red tiene la posibilidad de ser el actor informacional que representa, sucesiva o simultáneamente, el papel de emisor, mediador y receptor.

Société d'information et révolution culturelle

À LA SUITE DE LA DÉFINITION de la société d'information donnée par Manuel Castells (1998) dès 1998, comme étant « *une forme particulière d'organisation sociale dans laquelle la création, le traitement et la transmission de l'information deviennent les sources premières de la productivité du pouvoir* », cette nouvelle « société » s'est retrouvée au centre de l'expression de diverses préoccupations.

La société d'information : utopie économique et politique ?

En premier lieu, la nouvelle économie a semblé remiser les modes de production industrielle et les échanges de la « société de consommation » à une époque révolue, aujourd'hui dépassée grâce à la diffusion des nouvelles technologies, élargissant l'espace des échanges à la planète et les installant dans une simultanéité et une dynamique autorisant une réactivité en temps réel. La promesse d'une économie aux rendements à la fois plus rapides et aux volumes plus importants s'est heurtée à une autre réalité en ce début de XXI^e siècle; celle des marchés boursiers au moment de l'explosion de la bulle Internet et de sa décote boursière.

En deuxième lieu, l'espace de la politique, même si le vocable « nouvelle politique » n'a jamais été utilisé, a généré la quasi-certitude pour les individus d'une émancipation face aux anciennes hiérarchies et aux traditionnels rapports de pouvoir et de domination, d'abord grâce à un double mouvement de déterritorialisation et de développement communautaire, et d'autre part grâce à un développement sans précédent

des connaissances par un accès généralisé aux savoirs numériques.

Ainsi, au début du XXI^e siècle, se sont affrontés, dans des débats théoriques supportés par des analyses en rapport direct avec l'existant et non uniquement à partir de projections utopiques, les représentants des élites politiques, économiques et intellectuelles. Pour les uns, le discours dominant sur la société d'information était largement utopique avec sa promesse de régénération de l'espace public et du débat démocratique, sa construction d'une intelligence collective et sa réorganisation sociale en réseaux égalitaires, alors que pour les autres¹, Internet et ses effets étaient déjà omniprésents dans notre quotidien.

La société d'information ou la révolution des industries de la culture

Le changement, ou plus exactement ce qu'il convient maintenant d'appeler la révolution numérique, malgré la persistance des critiques dont elle fait l'objet, affecte particulièrement l'ensemble des contenus des industries culturelles.

Il faut rappeler, comme le fait Joëlle Farchy (2006), que de tout temps, les industries culturelles ont été liées à un environnement technique, déterminant leur régime de reproductibilité. Ainsi, la situation actuelle se caractérise à la fois par le passage du mécanique et de l'analogique vers le numérique et par la coexistence de ces trois régimes de production.

La société d'information a provoqué la rencontre forcée des industries de la culture (basées sur des temporalités longues, voire traditionnelles et sur des identités nationales) avec celles du numérique (représentées par l'informatique, l'électronique grand public, les télécommunications et l'édition de logiciels) alors que ces industries se caractérisaient, jusqu'à lors, par des modèles économiques spécifiques.

Les industries de la culture ont été jusqu'à présent basées sur une économie de prototypes, mettant en œuvre des stratégies complexes de réduction des risques et de maximisation des exploitations rémunératrices, afin de permettre le financement de nouvelles productions. De plus, ces industries culturelles ont aussi produit des « biens d'expérience », la satisfaction du consommateur se révélant *a posteriori*, une fois la production du bien engagée. L'incertitude a donc toujours pesé sur la qualité et la capacité de ces industries à trouver un public et à équilibrer les coûts de production du prototype avec ceux dérisoires de la reproduction.

La révolution numérique: une révolution totale de l'offre et de la demande

La révolution numérique change radicalement cette donne centenaire. À la périodique et habituelle augmentation de la masse d'informations à traiter et à organiser, s'ajoute l'intervention, sur les dimensions de la production, de la diffusion et de la réception, de la quasi-totalité des acteurs de cette société d'information.

Si, par le passé, différentes révolutions ont affecté la production des biens culturels — révolution de l'imprimé à la Renaissance (Eisenstein 1991), industrialisation de la production et concentration capitaliste de l'édition au XIX^e siècle (Mollier, 2003) — elles ont aussi fait évoluer le rapport aux connaissances, par le biais d'efforts de caractérisation et d'organisation des productions culturelles. De fait, il est important de souligner la correspondance des efforts mis en œuvre à la fois par la communauté scientifique — il faut ici penser aux classifications et aux arbres des connaissances produits par des générations de philosophes, préoccupés à classer l'ordre du monde, comme les naturalistes s'affairaient à inventorier et classer l'ordre des choses (Foucault 1966) —, et par les théoriciens des classifications universelles utilisées par les bibliothécaires dès le XIX^e siècle — la classification décimale de Dewey (CDD), puis plus tard la classification décimale universelle (CDU), développée par Paul Otlet et Henri La Fontaine.

Aujourd'hui, l'offre de produits culturels numériques ne connaît quasiment plus de différenciation, permettant de produire des segments éditoriaux destinés à des publics spécifiques. Les anciennes procédures d'organisation et surtout d'identification des contenus informationnels « légitimés » ou « validés » ne permettent plus de les extraire des autres types d'informations présentes sur le réseau, comme les informations commerciales, ou les informations « personnelles » de certains internautes, etc. Si de nouvelles normes sont élaborées actuellement, elles visent avant tout à rendre possible l'interopérabilité entre les machines, tout en laissant la possibilité ouverte d'être utilisée (mais dans quel avenir?) pour identifier et authentifier le contexte de production des documents par l'utilisation des métadonnées. Mais, actuellement, personne ne peut être assuré que les sites universitaires, par exemple, apportent un soin particulier au signalement de leurs productions, alors que certains sites commerciaux font l'objet d'un référencement sophistiqué et efficace, car payant, auprès des principaux moteurs de recherche. De plus, le développement des wikis et surtout des blogs, dont la France est un bon exemple, libère diversement l'expression de milliers d'internautes : les uns préférant l'anonymat et le sérieux de l'encyclopédie Wikipédia

1. Il faut rappeler l'importance de l'influence des écrits de G. Deleuze, de M. Castells, de P. Lévy et du livre prophétique de N. Negroponte, *L'Homme numérique*. 1995. Seuil.

et d'autres, l'affirmation d'une identité inventée ou réelle au travers de récits privés.

De fait, depuis la naissance du système éditorial moderne, les produits culturels ont été systématiquement :

- ▷ *séparés* au niveau des supports (textes, images et sons) de façon à évoluer dans des contextes de production et de diffusion différenciés. Ce n'est que de façon relativement récente que des lieux comme les médiathèques et les espaces commerciaux ont rassemblé des collections de documents hétérogènes, au moins par leur support, mais présentant des homologies au niveau des thématiques;
- ▷ *segmentés* en productions plus ou moins légitimes ou ayant une valeur de scientificité plus ou moins importante. À cet égard, la séparation des monographies et des périodiques est exemplaire. De plus, les circuits de diffusion et de commercialisation ont été bien identifiés, de façon à ne pas faire se côtoyer des produits culturels aussi disparates que des revues scientifiques et des magazines « people »;
- ▷ *considérés* comme des produits « culturels » distincts de n'importe quel autre bien de consommation. En France, la Loi Lang est l'expression la plus forte de cette exception culturelle;
- ▷ *différenciés* de l'offre de services.

Internet remet en cause l'ensemble des cadres de production et de diffusion en se jouant de la variété des supports, de la valeur scientifique et culturelle des œuvres, de leurs destinataires supposés et surtout, en mêlant tout type d'information; la culturelle, la scientifique, la journalistique, la commerciale, la publique et la privée.

Internet contraint la société d'information et l'ensemble des acteurs y participant à revoir la relation à l'information, de deux points de vue, d'une part, par rapport aux dispositifs de maîtrise de l'information et d'autre part, par rapport aux modalités d'action des individus sur et avec l'information.

Vers une société de maîtrise de l'information

La formation à l'information: une nécessaire et traditionnelle préoccupation des travailleurs du savoir²

Les travailleurs du savoir, qu'ils soient des producteurs de connaissance ou des transmetteurs

de connaissance et d'information, qu'ils soient dans le domaine de l'enseignement et de la recherche ou dans des domaines plus professionnels — journalisme, archives, bibliothèques et centres de documentation, etc. — ont toujours eu en commun d'avoir conscience que le rapport à l'information n'était pas simple et immédiat.

Pour certains, les scientifiques notamment, leurs activités de travail les amènent à toujours relativiser les savoirs qu'ils ont appris, des savoirs produits par d'autres collègues et utilisés de façon critique, les insérant dans leurs propres productions sous la forme bien « réglée » des notes en bas de page, des citations dans le cours du texte et de bibliographies. Cette relation à l'information produite par d'autres scientifiques, fait systématiquement l'objet d'un travail à la fois de restitution dans un contexte de production, c'est-à-dire dans une tradition de recherche et d'appropriation, donc de transformation des concepts ou des éléments théoriques élaborés par d'autres auteurs. Ce travail spécifique sur l'information permet, non simplement de restituer des savoirs, mais d'en produire de nouveaux à partir d'un processus de transformation. Ces producteurs de savoir sont donc avant tout des transformateurs. Le processus de transformation est ainsi au cœur de la formation à la recherche, tout au long du cursus universitaire pour culminer au moment de la thèse qui, comme exercice académique, est exemplaire de cette « métamorphose » des informations. En partant d'une revue de la littérature correspondant à un sujet précis, l'étudiant est mis en demeure de produire de nouveaux éléments théoriques, stabilisés et situés dans un travail qui s'étale sur plusieurs années. Il fait la démonstration qu'il est bien passé de connaissances restituées à des connaissances transformées.

Les enseignants, quant à eux, se trouvent dans une situation de transmission ou, plus exactement, de transposition didactique (Chevallard, 1995). L'intérêt de ce concept, de plus en plus utilisé dans les pratiques didactiques, notamment celles portant sur l'enseignement des sciences, est de replacer les savoirs dans leur contexte social d'émergence et de les référer aux savoirs ordinaires des élèves. Cela conduit l'enseignant à être doublement vigilant aux niveaux épistémologique et sociologique quant à la distance entre les savoirs enseignés et les savoirs savants. De plus, l'objectif est de permettre à l'enseignant d'avoir conscience de la nécessité de proposer une grille interprétative des contenus d'enseignement que les élèves doivent ou peuvent s'approprier. Ainsi, l'enseignant développe une capacité à statuer sur les différents contenus à enseigner, quant à leur hiérarchisation au sein d'une discipline donnée, et quant aux savoirs implicites des élèves.

Les bibliothécaires et les documentalistes organisent le savoir. Cette organisation correspond à

2. Cette problématique des travailleurs du savoir vient d'être partiellement renouvelée dans une optique proche du *knowledge management* par Bouchez, J.-P., *Les nouveaux travailleurs du savoir*. 2004. Ed. d'Organisation. p. 448.

différentes fonctions. Tout d'abord, identifier l'information bibliographique et la mettre en forme, selon différents formats et normes. Cette action a permis la création à la fois de procédures techniques de traitement du document, comme le catalogage et l'indexation et de produits comme les catalogues de bibliothèques, les bases de données bibliographiques et les listes d'autorités et les thésaurus.

L'apport des savoirs bibliothéconomiques

Au contraire des chercheurs, c'est-à-dire de leurs utilisateurs, les professionnels de l'information ont toujours été sensibilisés au problème de la maîtrise de l'information, pour traditionnellement deux raisons. D'une part, ils sont les seuls à avoir une vue d'ensemble de la production éditoriale commerciale et de celle de la littérature « grise », et ainsi à prendre la mesure exacte des problèmes posés par la croissance exponentielle de la masse de documents à traiter, et ils possèdent les compétences professionnelles leur permettant de l'évaluer de façon critique, donc de faire des choix raisonnés à l'intérieur de cette masse d'information bibliographique. Ils allient donc conscience et connaissance de la spécificité et de la difficulté à maîtriser l'information.

D'autre part, les chercheurs ont leurs propres réseaux d'informations, les « collègues invisibles », les collections privées de « tirés à part » des professeurs qui font autorité dans un domaine et de plus, ils ont une vue partielle de la production scientifique correspondant à leur champ de recherche. Ainsi, ils ne sont pas les utilisateurs les plus assidus des centres de ressources informationnelles qu'ils considèrent comme étant davantage destinés aux chercheurs novices ou bien à ceux qui s'aventurent sur les voies de l'interdisciplinarité. Ainsi, la question de la maîtrise de l'information ne se pose pas dans les mêmes termes. L'important ici est la recherche de la nouveauté, de l'information qui fait débat, etc.

Ainsi, quel que soit le type de bibliothèque, traditionnellement leurs professionnels se sont investis d'une mission ou d'un devoir : faire connaître à leurs usagers la logique d'organisation des collections et les modalités d'accès aux documents. D'ailleurs, pouvait-il en être autrement vu la complexité des logiques organisationnelles bibliothéconomiques et la variété des usages et usagers de l'information ?

Pourtant, la mise en œuvre de réelles formations articulant organisation logique des collections et modalités d'accès aux documents, oblige les bibliothécaires à devenir des médiateurs et à réfléchir sur leur mission et sur leur identité professionnelle.

Aujourd'hui, en France, la méthodologie de la recherche documentaire ou la formation à la maîtrise documentaire n'est pas encore une discipline universitaire. Bien sûr, pendant leur propre formation, les

bibliothécaires apprennent cette méthodologie, mais, sont-ils pour autant capables de la transmettre ? Dans ce cas, cette transmission relève de ce qu'on appelait plus haut, à propos des enseignants, de la transposition didactique. Comment passer des savoirs professionnels — savoir-faire, savoirs implicites, savoirs techniques — aux savoirs transmis, basés sur les savoirs implicites et explicites des enseignants ?

Pour les bibliothécaires, cette transposition est doublement problématique. D'abord, ils n'ont jamais appris à la mettre en œuvre : peu d'entre eux ont le recul nécessaire à la transcription du savoir professionnel en savoir enseignable. Ensuite, il leur est très difficile de connaître les objectifs et les savoirs préalables des apprenants qu'ils prennent en charge. Le public qu'ils ont à former est très hétérogène, par ses demandes et par ses pré requis. Enfin, la mise en œuvre même de la formation n'est pas simple. Faut-il se conformer au modèle enseignant, c'est-à-dire le cours magistral ou du moins collectif ? Ou faut-il faire du cas par cas, donc du renseignement, auprès de l'utilisateur ? Ces deux formes coexistent et sont appliquées à la présentation de la logique organisationnelle des collections — c'est la visite traditionnelle de la bibliothèque —, et à l'utilisation des outils technologiques qui sont le préalable nécessaire à l'accès de la logique des langages documentaires. Au cours de ces contacts avec leurs usagers, la plupart des professionnels formateurs savent que l'important est « d'aider l'utilisateur à représenter son but, à formuler son besoin grâce à des concepts et à élaborer sur l'hypothèse au fur et à mesure que les fruits de sa recherche la confirment ou infirment » (Mouraby 2005).

En France, du moins, la séparation ou la mise en évidence de ces deux conceptions concurrentes du savoir est un héritage historique. D'un côté, le professeur transmet oralement un savoir qui lui est reconnu institutionnellement, de l'autre le bibliothécaire transmet, souvent par contact ou par accompagnement, un savoir quasi-autodidacte, c'est-à-dire acquis au contact des livres. Évidemment, ces deux situations inégales ont, jusqu'à présent, majoré les savoirs scolaires et universitaires, mais aujourd'hui, avec la prise de conscience de la nécessaire maîtrise de l'information, les bibliothécaires sont présents pour affirmer l'importance de l'autonomie de l'apprenant, de la possibilité d'appliquer un esprit critique aux informations avant de les utiliser.

Une fois cette situation française duelle constatée, d'un côté les savoirs enseignés, de l'autre les informations recherchées, il est nécessaire de rappeler comment certains individus ont réussi à établir des passages de l'un à l'autre.

Du côté universitaire, les cours de méthodologie d'information mis en œuvre à partir des travaux d'Alain Coulon (2005) à l'Université de Paris-VIII, à destination des étudiants de premier cycle avec pour

objectif d'assurer une meilleure « affiliation » de ces étudiants afin de réduire notablement le taux d'échec en première année d'université, ont permis à partir d'une base théorique, l'ethnométhodologie, de penser les processus d'affiliation à la communauté universitaire à travers l'apprentissage des méthodologies de maîtrise l'information.

Du côté des bibliothécaires, des professionnels engagés, regroupés autour de lieux de formation et de réflexion (certaines bibliothèques universitaires, les URFIST³, le réseau Formist⁴), impliquant des enseignants, ont su créer des outils de travail collaboratif en ligne⁵, des référentiels de compétences documentaires à l'usage des formateurs et des outils d'autoformation pour les étudiants les enseignants. Leur problématique croise ainsi celle des différentes associations de bibliothécaires américains qui se sont appliquées à dégager un référentiel de compétences nécessaires à la maîtrise de l'information.

Le développement des compétences informationnelles

Aujourd'hui, le concept d'*Information Literacy*, qui s'est imposé aussi bien en bibliothéconomie qu'en sciences de l'information, rend compte de deux aspects complémentaires : d'un côté, les caractéristiques individuelles ou les compétences et les aptitudes des usagers des bibliothèques et d'Internet et de l'autre, les différentes initiatives institutionnelles et gouvernementales permettant aux usagers d'acquérir ces compétences.

Ainsi, notamment à travers les travaux des différentes associations des bibliothécaires américains⁶, une définition de l'individu apte à maîtriser l'information sert de base à la réflexion et la mise en œuvre de différents programmes de formation.

L'individu qui maîtrise l'information est « une personne compétente dans l'usage de l'information (qui) doit pouvoir reconnaître quand émergent des besoins de formation, et être capable de trouver l'information adéquate, de l'évaluer et de l'utiliser efficacement. [...] En somme, ce sont des personnes qui ont appris à apprendre. Ils savent apprendre de ceux

qui savent comment le savoir est organisé, comment trouver l'information et comment l'utiliser en sorte de transmettre ces savoirs à d'autres. Ils sont préparés à apprendre tout au long de leur vie, car ils sont toujours en mesure de trouver des informations réclamées par la tâche ou la décision qui se présente. »

(ALA, 1989)

Cette définition complète débouche sur une liste de critères, dont le nombre varie selon les documents et le contexte. Néanmoins, il importe de constater les similitudes de description des compétences informationnelles : compétences pour déterminer la nature et le volume d'informations dont l'individu a besoin, pour se procurer efficacement, rapidement et rentablement l'information, pour évaluer de façon critique l'information obtenue et l'intégrer dans son système de connaissances et de valeurs, afin d'atteindre un objectif précis. Ces compétences sont avant tout individuelles. Il est du ressort de l'individu, c'est-à-dire de l'apprenant qu'il soit autonome et ou accompagné, d'acquérir ces compétences dans des lieux qui, tout en n'étant pas cités, ne peuvent être que l'école — et ses différents niveaux — les bibliothèques et l'entreprise.

Pendant, si précis que soient ces référentiels de compétences, ils apportent peu de réponse aux questions matérielles, technologiques, cognitives, sociales et économiques relatives à leur mise en œuvre réelle. De fait, pour l'heure, ils ressemblent plus à des textes programmatiques (ou prophétiques) qui renvoient à la promesse d'un l'homme émancipé car doté de compétences informationnelles. Si les compétences informationnelles sont bien identifiées, la façon et le moment de les acquérir restent assez indéfinis. De plus, ces compétences sont formulées de façon suffisamment générale pour faire croire à leur stabilité et à leur utilité « tout au long de la vie » et pour n'importe quelle vie.

Les savoirs produits par les sciences de la formation permettent d'émettre des questionnements, des critiques, des doutes quant à la valeur systématique et généralisée de ces référentiels de compétences. Qu'ils soient considérés comme des objectifs, à l'échelle d'une communauté nationale ou même à l'échelle mondiale, est certainement utile pour souligner la place et l'importance prise par l'information dans la vie quotidienne, privée et professionnelle, des individus ordinaires. Néanmoins, ces nouvelles promesses de démocratisation de l'éducation, qui ont désormais une visée globale — tous les individus et toute leur vie — ne doivent pas faire oublier, d'une part, les échecs relatifs des politiques passées de démocratisation de l'enseignement et d'autre part, la labilité et la variété des usages inter et intra-individuels, surtout ceux liés aux technologies informatiques dont les caractéristiques techniques et surtout économiques sont d'être particulièrement

3. Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique.

4. Ces réseaux (Formation à l'information scientifique et technique) ont organisé plusieurs rencontres : la 5^e en 2004 portait sur « Le parcours de formation documentaire des étudiants : à qui de jouer ? Développer les compétences informationnelles dans un cursus disciplinaire ». On peut citer la communication d'Annette Beguin-Verbrugge : *Compétences informationnelles pour une meilleure insertion universitaire*. <http://babel.enssib.fr/document.php?id=264&format=print>. (Consulté le 5 juillet 2006).

5. Le site *Cerise* en est un bon exemple [<http://etudier-en-France.org/cerise/Topic29.html>] (Consulté le 10 juillet 2006)

6. Malgré le risque d'oublier certains acteurs, d'un point de vue français, les plus importantes sont : ACRL (Association of College and Research Libraries), AASL (American Association of School Librarians) et AECT (Association for Educational Communication and Technology).

évolutives. À analyser et à décrire les usages informationnels d'individus particulièrement compétents, comme les chercheurs, on s'aperçoit rapidement de la forte stabilité de leurs pratiques informationnelles et de la capacité de certains (ils sont peu nombreux) à s'approprier les changements ou à mettre en œuvre des stratégies d'évitement.

Ainsi, si la maîtrise de l'information a été reconnue, à juste titre, comme un des enjeux principaux de la société d'information, il convient soit de tempérer ses objectifs au niveau des compétences individuelles, soit d'analyser réellement leurs conditions sociales, économiques, cognitives, techniques de mise en œuvre aujourd'hui et demain.

Si les compétences informationnelles sont celles de l'individu de la société d'information, il est totalement illusoire, d'une part, de penser cette société d'information comme étant une forme indépassable d'organisation sociale et intellectuelle, et d'autre part, de penser les usages informationnels stabilisés aujourd'hui et pour toute la vie des acteurs de cette société.

Vers la société du contrôle des acteurs informationnels

Tous connectés, tous médiateurs, tous producteurs

La plupart des référentiels de compétences déjà évoqués, s'achèvent par un ensemble de compétences, considérées dans les textes comme étant de l'ordre de l'individuel, alors qu'il s'agit de compétences sociales, voire administratives et juridiques.

Ainsi, l'individu informationnel est sommé d'avoir des connaissances sur l'usage des informations aux niveaux économique et juridique. Il doit connaître ses devoirs en matière de production et surtout de reproduction des documents numériques. Il doit connaître le droit de la propriété intellectuelle: il ne doit pas pratiquer l'échange de données dont il n'est pas propriétaire. Il doit adopter une conduite éthique vis-à-vis de l'information et de ces technologies: il ne doit pas utiliser ces compétences informatiques pour pirater des systèmes, ou pour voler des informations. Il doit, notamment par ses connaissances informatiques et/ou scientifiques, participer au travail collectif de création de l'information. Il doit donc partager les informations, non pas celles dont il dispose techniquement, mais celles qu'il contribue à créer. Il faut remarquer néanmoins, que ce dernier point fait aussi problème, puisque les principaux créateurs d'information — universitaires, chercheurs, ingénieurs — ne sont pas propriétaires de droit des informations qu'ils créent dans leur cadre professionnel, leurs employeurs étant reconnus par le droit de la propriété intellec-

tuelle comme étant les seuls propriétaires légitimes de l'information produite.

Ainsi, si la société d'information est confrontée aujourd'hui à l'accroissement sans précédent de la masse d'informations à traiter, sa préoccupation première et fondamentale reste le contrôle des individus. Ce contrôle des acteurs sociaux, si bien analysé par Michel Foucault dans les œuvres, reste complètement d'actualité.

Dans la société d'information, ce contrôle se présente à la fois sous une forme externalisée — sécurité des réseaux, droit de la propriété intellectuelle —, et sous une forme internalisée dont l'expression principale tourne actuellement autour du P2P (*peer-to-peer*), au niveau de la diffusion des données numériques (sons, images, jeux vidéo) et de la création de textes à destination de tout public, c'est-à-dire ne pouvant faire l'objet d'aucune censure, notamment vis-à-vis des publics jeunes. Ainsi, le référentiel des compétences informationnelles nous ramène directement aux enjeux économiques de la société d'information, mais cette fois vus, non aux niveaux des États, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des échanges boursiers, mais au niveau des individus.

L'impératif du « tous connectés » est tempéré, d'une part, par l'injonction d'une nécessaire mais hypothétique maîtrise de l'information et d'autre part, par la prise de conscience que tous les individus sont devenus des acteurs informationnels protéiformes. Les technologies de l'information leur donnent la possibilité d'être tout à la fois récepteurs (compétences de maîtrise de l'information), médiateurs d'œuvres pour lesquelles ils n'ont payé que des droits d'usage privé et producteurs d'information (compétences de contrôle de son activité civile, c'est-à-dire économique).

Les modalités d'un agir informationnel

Les aspects intellectuels, technologiques, économiques, sociaux et politiques sous-tendant les compétences informationnelles des acteurs de la société d'information, définissent un « agir informationnel » s'exprimant par une double injonction paradoxale qui semble s'étirer dans une temporalité sans limites... « tout au long de la vie »: émancipation par rapport aux valeurs et aux savoirs traditionnels, donc participation au développement de la démocratie / maîtrise et évaluation critique de l'information reçue et autocontrôle de l'information diffusée et / ou produite.

Avec la société d'information, le rapport à l'information change, il devient critique, évaluatif, efficace, autocontrôlé. Il participe à une nouvelle gouvernance dont le maître mot est désormais « confiance » dans les données qui circulent et dans les acteurs qui agissent sur elles. Ainsi, la formation des usagers à la logique de l'organisation des collectons de la biblio-

thèque et des langages documentaires s'est transformée en formation à l'information, c'est-à-dire aux logiques du fonctionnement des industries culturelles du numérique et de la démocratie participative. Mais quelles instances éducatives peuvent assumer ces nouvelles fonctions, alors que les usages sociaux et technologiques de l'information sont encore si peu connus et variés? ◻

Sources consultées

Beguin-Verbrugge, Annette. *Compétences informationnelles pour une meilleure insertion universitaire*. <http://babel.enssib.fr/document.php?id=264&format=print>. (consulté le 5 juillet 2006)

Bouchez, Jean-Pierre. 2004. *Les nouveaux travailleurs du savoir*. Paris: Ed. d'Organisation, 2004. 448 p.

Castells, Manuel. 1998. *La société en réseau: l'ère de l'information*. vol. 1 Paris: Fayard, 613 p.

Chevallard, Yves. 1985. *La transposition didactique: du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble: La Pensée Sauvage. 126 p.

Coulon, Alain. 2005. *Le métier d'étudiants*. Paris: Ed. Economica. 240 p.

Eisenstein, Elizabeth L. 1991 *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*. Paris: La Découverte. 354 p.

Farchy, Joëlle. 2006. «Les industries culturelles à l'heure de la numérisation». *Esprit*. p. 142-153.

Foucault, Michel. 1966. *Les mots et les choses*. Paris: Gallimard. 400 p.

Mollier, Jean-Yves. 2002. *Où va le livre?* Paris: La Dispute. 349 p.

Mouraby, Claire. 2005. «Apprendre à transmettre. Un nouvel élément de l'identité du bibliothécaire?» *B.B.F* 50 (6): 80-89.

Negroponste Nicholas. 1995. *L'Homme numérique*. Paris: Seuil. 290 p.

Presidential Committee on Information Literacy, Final Report, American Library Association. 1989. <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlpubs/whitepapers/presidential.html> (consulté le 24 février 2005)

VOUS CHERCHEZ UN PORTAIL
POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE?

un seul résultat correspond
A VOTRE DEMANDE

personnalisation

gestion de contenu

P.E.B.

métrecherche

ZONES

portail

solution intégrée

www.ISACS'FT.COM